



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

HARIS DECEMBRE 2023

Numéro 011



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

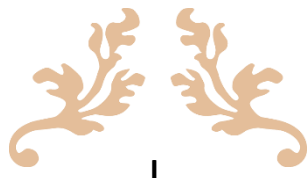
Université Alassane OUATTARA

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°011 Décembre 2023

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou
Kouadio Sanguen (Assistant
Département de
Mathématique et
Informatique, Université
Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire
d'Histoire des Relations
Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques
(LAHRIESPO), Université
Alassane OUATTARA)

Website : <http://www.revue-haris.org>

Courriels : cerriua01@gmail.com / contact1@revueharis.org



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

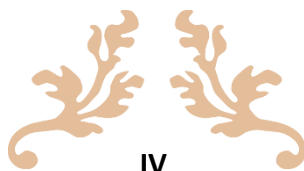
-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAObI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

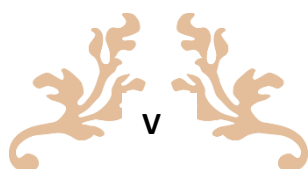
-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Ange Davy BAN-ETHAT

La conception particulière du pouvoir propre à l'Afrique noire francophone et la crise du constitutionalisme qui en résulte.....7-20

ADJO André

L'implication diplomatique et militaire du Gabon dans le rétablissement de la paix en RCA entre 1996 et 2008.....21-32

TRAORÉ Zanni Zié dit Mamadou

Écriture de la démesure : un refus de domination dans *A Question of Power* et *The Cardinals* de Bessie Head.....33-45

GUÉBO Josué Yoroba

De l'idéologie de Gauche chez les Indépendantistes Africains : L'exemple de Lumumba, Touré et Sankara.....46-55

Dr. Fodé Bangaly KEITA & Dr. Mamady BAMBA

Le régionalisme ouest-africain : entre prolifération de modèles et querelles de leadership de 1957 à 1975.....56-66

Eustache MANDJOUHOU YOLLA

Du prince à l'agora : évolutions dans la conduite de la diplomatie gabonaise.....67-82

Monfaye KOFFI & Mandirann Ablavi AMEGNONKA

Female Empowerment in Bingwell Sinyangwe's *A Cowrie of Hope*.....83-92

Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU

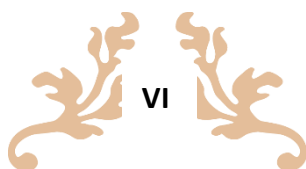
La forêt africaine face à la géopolitique de la croissance verte : Une épistémologie complexe pour un écologisme panafricain.....93-110

Salif KIENDREBEOGO

Conférence des ambassadeurs et consuls généraux du Burkina Faso : bilan et leçons d'une expérience de diplomatie concertée (1990-2014).....111-122

KOUAME Yao Frédéric

L'Amérique Latine sous domination des Etats-Unis de 1823 à 1962..123-135





La forêt africaine face à la géopolitique de la croissance verte : Une épistémologie complexe pour un écologisme panafricain

Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU

Université de Dschang, Cameroun/ arnaud_noell@yahoo.fr

Résumé

Le présent article est une réflexion sur l'écologisme géopolitique modelé autour de la croissance verte en rapport avec la forêt africaine. Il pose le problème du dilemme observé entre les enjeux économiques liés à l'exploitation forestière en Afrique, et l'impératif écologique. L'étude parvient au résultat selon lequel les deux précédentes variables antipodales formalisent une véritable controverse. Au demeurant, l'objectif ici est de montrer qu'il est désormais urgent de penser des stratégies notoires qui soient de nature à concilier l'écologie et l'économie, au travers de l'écologisme panafricain. La systématisation de cette analyse passe par la grille de lecture de l'épistémologie complexe agrégée à l'approche géopolitique.

Mots-clés : Croissance, Géopolitique, épistémologie, forêt, écologisme

The African forest and the geopolitics of green growth: A complex epistemology for a pan-African ecologism

Abstract

This article is a reflection on the geopolitical ecologism shaped around green growth in relation to the African forest. It raises the problem of the conflict observed between the economic stakes involved in logging in Africa and the ecological imperative. The study concludes that the two antipodal variables form a genuine dilemma. In any case, the aim here is to show that it is now a matter of urgency to devise well-known strategies that are likely to reconcile ecology and the economy, through pan-African ecologism. The systematisation of this analysis is based on a complex epistemology combined with a geopolitical approach.

Keywords: Growth, geopolitics, epistemology, forest, ecologism

Introduction

La croissance verte est un concept écologique qui intègre désormais l'idéologie du « nouvel ordre mondial » (H. G. Well, 2021) à travers le « nouvel ordre écologique » (L. Ferry, 1998). En effet, A. Grandjean (2011, p. 122) la perçoit comme un « découplage de l'activité socio-économique et de la pression anthropique sur les ressources naturelles et l'environnement ». Ce qui traduit une complexité remarquable de cette notion, car T. Jackson (A. Grandjean, 2011, p. 122) pense qu'elle promet une « prospérité sans croissance » (T. Jackson, 2010).

Ses idéaux de « développement durable » (M.-C. Smouts, 2008), font d'elle un objet d'étude de la géopolitique, c'est-à-dire ce néologisme inventé par R. Kjellen (P. Lorot, 1999) et conceptualisé, entre autres, par F. Ratzel, K. Haushofer, et Y. Lacoste (P. Lorot, 1999). Au juste, S. Rosière (2001, p. 37), s'appuyant sur la notion d'espace trilogique – milieu, théâtre et enjeu – développée par R. Aron (1984, p. 188) définit la géopolitique en question comme étant « l'étude de l'espace comme enjeu ».

Somme toute, l'affirmation selon laquelle « l'écologie va entrer de force dans la géopolitique » (H. Védrine, 2016) fait désormais sens. Ceci, parce que l'écologie est un « idéal-type » (M. Weber, 1905) de la croissance verte dont l'encrage géopolitique est de plus en plus avéré. Ainsi, la juxtaposition entre l'écologie et la géopolitique n'est plus une vue d'esprit, mais une réalité consacrée (Y. Lacoste, 2001).

A vrai dire, l'écologie s'incruste progressivement dans le champ politique (A. Gorz, 1978). Ceci transparait depuis la présidentielle française de 1974, occasion au cours

de laquelle R. Dumont (A. Fragnière & D. Bourg, 2014) a fait entrer l'écologie dans l'arène politique.

Au demeurant, l'écologie va féconder un débat fondamental, au travers de l'écologisme qui lui est antipodale. Du reste, « si l'écologie est une science rigoureuse, l'écologisme est son contraire » (B. Durieu, 2019 ; G. Kressmann, 2020, p. 51). Visiblement, l'écologisme, voire l'« écologie radicale » (F. Dufoing, 2012), s'inscrit dans une protection impérative de la planète. De ce point de vue, il est perçu comme une idéologie qui est contre l'« économie de marché » (R. Guesnerie, 2006), mais également la « croissance économique » (P. Maillet & P. Rollet, 1998). Autrement dit, « l'écologisme ne voit d'autre solution pour « sauver » la planète que d'imposer la « décroissance productive » et « la frugalité heureuse » » (B. Durieu, 2019).

Cette perception de l'écologisme va lui valoir des pourfendeurs multiples (B. Durieu, 2019). Mais, comme l'écologie est un impératif catégorique, des réflexions structurantes vont s'imposer au titre d'une pensée écologique (I. Morton, 2019) portée par une véritable anthologie (A. Fragnière & D. Bourg, 2014). Celle-ci « retrace la généalogie de la conscience du caractère problématiques de nos relations à la nature » (A. Fragnière & D. Bourg, 2014).

A proprement parler, la pensée écologique dont il est question « incite à la réorganisation du domaine du pensable et de la société » (A. Fragnière & D. Bourg, 2014). C'est dire que « la pensée écologique n'est donc ni l'écologie scientifique, ni un mouvement social et politique protestataire » (A. Fragnière & D. Bourg, 2014). Elle est un tracé

« philosophique du rapport de l'homme à la nature ».

Dans cette dynamique, la croissance économique doit être prise en considération. C'est certainement à ce titre que sera pensée la croissance verte. Et pourtant, il s'agit d'un idéal dont la complexité est perceptible, en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles rentières comme la forêt. Toute chose qui justifie cette analyse.

En tout état de cause, la forte pression de l'écologisme formalisée par les grandes puissances, concernant la forêt africaine, témoigne d'une crise certaine. En effet, la révolution industrielle du XIX^e siècle (V. Patrick, 1997), loin d'être une « irrationalité » de l'Homme, a toutefois induit des conséquences néfastes sur l'environnement. Celles-ci sont aujourd'hui perçues comme l'une des explications de nombre de catastrophes naturelles et des dérèglements climatiques observés de par le monde, même si certains auteurs en font le démenti.

Toujours est-il que la destruction de la couche d'ozone ou de l'ozoneosphère par la pollution industrielle, traduite par les émissions des gaz à effet de serre responsables des pluies acides ou du réchauffement de la planète, impact sur l'écosystème. Ce qui catalyse les séismes et les éruptions volcaniques. Dès lors, des stratégies de prévention seront pensées, évidemment sous l'empire de l'« éthique environnementale » (H-S. Afeissa, 2009).

D'entre elles, il y a la protection de la forêt africaine qui est un papier buvard naturel des gaz de la pollution industrielle. Pourtant, cette forêt nourrit les économies de rente des pays forestiers de l'Afrique. De la sorte, la géopolitique de la croissance verte se pose comme controversée à la croissance économique des pays forestiers africains.

A tous égards, et au regard de la « connaissance cumulative » (A. Grosser, 1999, p. 21), il apparaît que d'importants travaux, en rapport avec cette thématique, existent. Ils abordent globalement la croissance verte sous un double visage d'opportunité (J. Rebillard, 2008 ; A. Rambaud & J. Richard, 2021) et d'utopie (B. Durieu, 2019 ; S. Furfari, 2021 ; H. Tordjman, 2021). Mais, d'autres restent plutôt centristes et ne reviennent pas sur la perception manichéenne de la croissance verte. C'est dans cet ordre d'idées qu'ils vont inviter la communauté épistémique à se poser, à son sujet, « les bonnes questions » (B. Christophe, 2023).

Dans un tout autre registre, notamment celui des ressources naturelles, la littérature est également abondante. Elle table sur la gestion durable des ressources en question (G. Rotillon, 2019), au travers du développement durable (F. Anctil & L. Diaz, 2016 ; T. Libaert & A-J. Guérin, 2008). Aussi, s'oriente-t-elle vers l'économie verte comme trait d'union entre « l'écologie et l'économie » (A. Pottier, 2023). Ce qui permet de forger une « éco-économie » (L. R. Brown, 2003).

Parlant à présent des travaux spécifiques, à savoir ceux relatifs aux ressources naturelles africaines, d'importants écrits foisonnent. C'est sous ce prisme que sera élaborée la gestion des ressources naturelles africaines (D. M. Dembélé, 2015), avec une emphase sur les hydrocarbures, comme objet de convoitise (G. Magrin, 2013). Par ailleurs, un ancrage sera mis sur le massif forestier du bassin du Congo (M. I. Peya, 2018), considérée aujourd'hui comme « patrimoine mondial » (C. Aveling, 2010). Concrètement, la forêt du bassin du Congo sera analysée à l'aune de la géopolitiques (A. Karsenty, 2020 ; J. Mukulutaghe, 2020) et de sa

gestion durable (F R. Kouoh, 2021 ; D J. Sonwa, 2014).

La présente réflexion se distance des précédents développements. Elle aborde la situation dilemmatique qui existe entre les enjeux économiques de l'exploitation forestière dans les pays africains, et l'impératif écologique planétaire. Ceci, parce qu'au-delà de toute controverse doctrinale et politique, les questions environnementales sont aujourd'hui une réalité ressentie aussi bien dans les pays développés, que dans ceux dits en développement.

Dès lors, un double intérêt se dégage, notamment scientifique et pratique. Le premier porte sur les variables cognitives contemporaines de l'écologisme africain en rapport avec les ressources économiques rentières, en l'occurrence la forêt. Autrement dit, l'intérêt en référence repose sur la pensée de nouveaux paradigmes concernant la gouvernance mondiale de la croissance verte tournée vers la forêt africaine. L'intérêt pratique, en revanche, porte sur la réalité des troubles environnementaux, liés à l'exploitation anarchique de la forêt africaine, véritable enjeu de l'équilibre écologique mondial.

L'objectif ici est de faire comprendre que la croissance verte, qui est un vœu pieu écologique, doit intégrer le fait que la forêt africaine occupe une place fondamentale dans l'économie nationale des pays qui en sont pourvus.

Si tant est que la croissance économique n'est pas incompatible avec la croissance verte (J. Rebillard, 2003), une question subsiste tout de même. Celle-ci se décline de la manière suivante : Au regard du poids économique de la forêt africaine dans les pays riverains, et des enjeux écologiques qui s'imposent à elle, l'écologisme panafricain se pose-t-il

comme stratégie de consensus entre l'écologie et l'économie tel que pensé au travers de la croissance verte ?

La réponse à cette interrogation, systématisée autour de « l'épistémologie complexe » (E. Morin, 2014) et des grilles de lecture de la géopolitique (F. Thual, 1996), opère par la positive. Elle passe par deux axes majeurs. Le premier est un exposé analytique sur la dominante de l'enjeu économique des forêts dans les économies de rente des pays du Bassin du Congo (1).

Le second, par contre, est un essai de systématisation de l'écologisme panafricain comme stratégie de consensus entre l'écologie et l'économie, corrélativement à la réelle nécessité de protection du massif forestier africain, véritable rempart de l'équilibre écologique mondial (2).

1.L'extase de la rente forestière africaine : Vers une croissance verte sous anesthésique

Le poids économique de la rente forestière dans les pays du bassin du Congo (A. Karsenty, 1998) met la croissance verte sous anesthésique. Ceci signifie que les pays de rente africains ne peuvent se détourner de l'opportunité économique que constitue la rente forestière au nom de la croissance verte. Ainsi, cette dernière sera mise entre parenthèses. Or, la forêt africaine est devenue un réel enjeu écologique planétaire (F. Dubinsky, 2021) notamment parce qu'à travers la fonction chlorophyllienne, ou la photosynthèse (C. Lance, 2013), elle absorbe le gaz carbonique issu de la pollution industrielle et rejette l'oxygène purificateur en présence de la lumière.

Cependant, les pays riverains de cette forêt la considèrent comme une ressource importante nourrissant leurs économies de rente. En effet, la

rente forestière, générée par la fiscalité forestière (A. Karsenty, 2004) au travers des taxes, impôts et prélèvements divers, mais également par l'exploitation forestière (A. Codou & G. Gibert, 1975), est un enjeu économique de premier plan pour ces pays.

Ainsi, la géopolitique de la croissance verte, véritable politique planétaire de la protection de l'Environnement, fait face aux enjeux économiques que représente la forêt dans les pays africains, en l'occurrence ceux du bassin du Congo. Un regard panoramique sur le poids de la rente forestière dans ces pays permet de comprendre que l'adhésion à la doctrine écologique, nonobstant sa portée salvatrice pour l'écosystème mondial, ne semble pas aisée. Importe-t-il alors, au préalable de fixer le cap sur le géographisme du massif forestier du bassin du Congo.

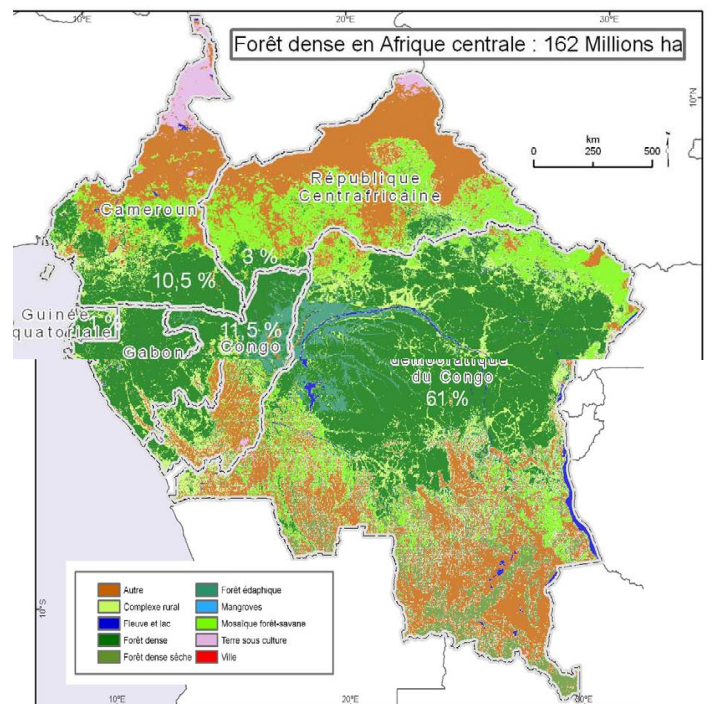
1.1. Abrégé géographique de la forêt africaine : Le massif forestier du bassin du Congo

Le massif forestier du bassin du Congo est considéré comme un espace-enjeu mondial. Il s'agit en effet de la deuxième réserve forestière mondiale après la forêt amazonienne (M I Peya, 2021). Il couvre une superficie totale estimée à environ 220 millions d'hectares (P. Larat & J-P. Lemelle, 2010, p. 7). Autant souligner que cette forêt africaine regorge une diversité de forêts et d'essences dont 400 pour le Gabon (J B. Mombo, 2002, p. 13) et 650 pour le Cameroun (N L. Mbarga, 2002, p. 24). Ce massif forestier regroupe les pays tels le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine et la République Démocratique du Congo.

Dans ces pays, la surface forestière dépasse parfois la moitié de leur superficie nationale. C'est le cas du Gabon. En effet, « sur une

superficie totale (de) 26 700 000 ha, le Gabon dispose d'une superficie forestière d'environ 22 000 000 ha (soit 85% du territoire), avec 20 000 000 ha de forêts productives (soit 75%) et 1 800 000 ha de réserves forestières (7%) et 30 000 ha de forêts artificielles (1%) » (J B. Mombo, 2002, p. 13). La superficie de forêt par habitant de ce pays est estimée à 22 ha per capita (J B. Mombo, 2002, p. 13).

Du reste, un récapitulatif global de la superficie forestière des pays du bassin du Congo amène à se faire une idée réelle de l'enjeu que représente ladite forêt. La figure et le tableau ci-dessous permettent d'avoir un regard global sur la forêt du bassin du Congo.



Source : Forum UNESCO-MAB/Pro-Natura, Brazzaville 21 – 22 Avril 2010

Tableau I : Superficie forestière des pays du Bassin du Congo

Pays du Bassin du Congo	Superficie forestière totale	Superficie totale de forêt	Superficie totale forêt de product

	estimé e (millio n ha)	dense nature lle (millier s ha)	ion (forêt naturell e) (millier s ha)
Républiqu e démocrati que du Congo	128 – 135	12623 6	20500
Républiqu e du Congo	20,3 – 22, 1	22000	18400
Gabon	25,8	21800	10600
Camerou n	13,3 – 23,8	19985	8840
Républiqu e Centrafric aine			
Guinée Equatoria le			

Source : OIBT 2006

A tous égards donc, le cliché géographique mené autour du massif forestier du bassin du Congo permet de se rendre à l'évidence que les pays riverains de ladite forêt font de cette dernière un enjeu économique notoire. L'aperçu du poids financier que représentent les forêts des pays en référence, notamment au niveau des budgets nationaux et même au niveau local, c'est-à-dire communal, en est illustratif. Il n'est pas superfétatoire de rappeler que les communes forestières jouissent elles-également de la rente forestière qui constitue leur première source de revenu.

1.2. L'enjeu économique de la forêt africaine

La rente forestière est une véritable manne reviscente des économies des pays du bassin du Congo. Elle met en hibernation la croissance verte dans ces pays. En effet, parce que la forêt africaine est

pourvoyeuse d'importants revenus économiques, il est difficile pour les pays riverains de s'arrimer à l'idéologie de la croissance verte. Au juste, l'économie des pays forestiers d'Afrique est substantiellement dépendante de la rente forestière. Supplantés de nos jours par la rente pétrolière (C. Rosellini, 2005), les revenus forestiers ont par le passé occupé le premier rang des ressources naturelles pourvoyeuses de fonds dans certains pays du Bassin du Congo, à l'instar du Gabon, du Congo Brazzaville et même du Cameroun.

D'ailleurs, R. Pourtier (C A. Angoue, 2002, p. 20) fait remarquer qu'« avant que les pétroliers accèdent au premier rôle, les forestiers ont été les acteurs centraux sur la scène économique, sociale et politique du Gabon ». Dans le même ordre d'idée, A. Codou et G. Gibert (1975, p. 115) analysent substantiellement les marqueurs y afférents parlant du Congo Brazzaville. Pour ces auteurs, « jusqu'à une date récente, l'exploitation forestière a été la première ressource de la République Populaire du Congo » (A. Codou et G. Gibert, 1975, p. 115).

En 1971, relèvent-ils, « les activités forestières ont eu une incidence directe de 11% sur la Valeur Ajoutée brute (commercialisation), de 7, 1% sur les emplois (fonction publique exclue), de 50% sur les exportations totales (non compris transport et services), et de 7% sur les taxes recouvrées par la douane » (A. Codou & G. Gibert, 1975, p. 115).

Revenant amplement sur le Gabon et le Cameroun, les données chiffrées sont tout aussi évocatrices en la matière. En effet, le secteur forestier représente pour le Gabon environ 5% du PIB national. Il est après la fonction publique le deuxième employeur de ce pays, avec « 5000 emplois directs, 10 000 (SNBG) à 15 000 emplois indirects » (J B.

Mombo, 2002, p. 13 ; 2001, p. 2). Cette posture est quasiment la même pour le Cameroun où le secteur forestier pèse pour près de 8% du PIB national et emploie un peu plus de 100 000 camerounais (N L. Mbarga, 2002, p. 24).

Grosso modo, le poids économique de la rente forestière s'observe à travers deux variables

fondamentales. Il s'agit de la contribution du secteur forestier au PIB national et aux recettes fiscales des pays du Bassin du Congo. Les éléments statistiques de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale, pour le compte de l'année 2008 montrent bien les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau II : Contribution du secteur forestier au PIB et aux recettes fiscales des pays du Bassin du Congo

Pays	Contribution au PIB (%)	Contribution aux recettes fiscales (million d'euro)
RDC	1	1,7
CONGO	5,6	10
RCA	6,3	
Cameroun	6	62,1
Gabon	4,3	31,3
Guinée Equatoriale	0,22	13,8

Source: Observatoire des forêts d'Afrique Centrale, 2008

Somme toute, l'exploitation forestière et l'industrie du bois occupent le deuxième rang des ressources rentières du Bassin du Congo et des exportations de ces pays après le pétrole. A ce sujet, A. Codou et G. Gibert (1975, p. 115) arguent, parlant du Congo Brazzaville, que « ce n'est qu'avec la mise en exploitation du gisement de pétrole « Emeraude » au large de Pointe-Noire, et l'augmentation mondiale du prix des hydrocarbures, que l'exploitation du bois se retrouve aujourd'hui au second rang de l'économie congolaise ».

Au demeurant, les précédents indicateurs montrent à suffisance que la forêt est un enjeu économique non négligeable dans les pays forestiers du Bassin du Congo. L'enjeu économique de cette ressource naturelle va grandissant parce que la rente forestière est devenue le poumon économique des collectivités locales,

c'est-à-dire des communes forestières. La redevance forestière et les revenus issus de l'exploitation des forêts communales représentent parfois 98% des revenus financiers des communes forestières des pays du Bassin du Congo.

Les budgets des communes forestières de Yokadouma et Moloundou, à l'Est Cameroun (plus de 2 milliards de francs cfa parfois) ou de Djoum au Sud Cameroun (1 milliard de francs cfa) permettent d'exemplifier les précédents propos.

Au demeurant, sans la redevance forestière, les budgets des communes forestières susnommées représenteraient respectivement 450 millions de francs cfa et 400 million de franc cfa. Toute chose qui démontre à suffisance que la rente forestière booste également les budgets des entités locales décentralisées.

Par ailleurs, les revenus forestiers bénéficient également aux communautés villageoises notamment au Cameroun et du Gabon (P B. Logo, 2010, p. 198). Concrètement, sur la base de l'exploitation des forêts communautaires (H. Ngoumou Mbarga, 2013), les populations riveraines tirent directement les fruits économiques de la forêt du bassin du Congo (A. Ngoumou Mbarga, 2014).

Ainsi, la rente forestière est un véritable levier des économies des pays du Bassin du Congo. Elle nourrit, en même temps, les Etats en tant qu'institutions, les Communes forestières (P. Cuny, 2011) et les populations riveraines de ces communes, à travers les forêts communales et communautaires (P. Cuny, 2011).

De la sorte, la rente forestière structure les enjeux économiques à l'échelle nationale et locale. Mais ces enjeux économiques ne doivent pas occulter l'impératif écologique porté par la croissance verte.

2.L'impératif de la croissance verte de consensus : Vers l'écologisme panafricain

Au-delà des opinions, aussi scientifiques soient-elles, notamment au sujet du procès de la croissance verte (B. Christophe, 2023 ; J-M. Chevalier, 2013), il faut dire qu'elle est de nos jours, un impératif catégorique. Dès lors, la forêt africaine, qui est un foyer majeur de cette croissance verte, doit connaître une gestion durable. En effet, la croissance verte comme outil de l'écologie politique, opère dans la même perspective que le développement durable¹.

¹ Le développement durable a vu le jour en 1987 à travers le rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU, dit « rapport Brundtland ».

Elle a pour ambition, autant que son homologue, de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (P. Caron & J-M. Châtaigner, 2017).

De la sorte, les questions environnementales deviennent une préoccupation planétaire majeure, car il est aujourd'hui avéré qu'aucun pays au monde n'est indifférent aux problèmes écologiques (M. Godron, 2012). Si ces problèmes sont perceptibles à un moindre degré dans les pays forestiers d'Afrique (M. Teyomnou, 2019), ils se posent avec acuité ailleurs (F. Gemenne, 2015). C'est le cas dans les pays industrialisés où la pollution n'a d'effet que la destruction de la couche d'ozone² qui protège la planète des fortes radiations solaires.

A tous égards, la géopolitique de la croissance verte, objet de la géo-écologie et de l'écologie politique, s'opérationnalise dans les pays du Bassin du Congo. Ceci, parce que la forêt est un papier buvard naturel de la pollution industrielle. Elle opère par ailleurs ici, parce que la déforestation est à l'origine du dérèglement climatique dans ces pays forestiers d'Afrique, et du réchauffement de la planète en général.

Au demeurant, il est idoine, *in situ*, de mener une analyse reposant sur deux axes majeurs. Le premier retrace épistémiquement les déterminants d'une gestion durable de la forêt africaine à l'aune de la croissance verte. Le second, en revanche, vogue vers les stratégies conciliantes du diptyque croissance verte-économie forestière africaine.

² Il s'agit de la nappe stratosphérique découverte en 1913 par H. Buisson et C. Fabry.

2.1. Les déterminants de la croissance verte forestière en Afrique

En théorie, comme en pratique, plusieurs éléments expliquent les socles de l'impératif de la croissance verte en Afrique. Ceux-ci sont de deux ordres, notamment ceux qui se rapportent aux grandes puissances industrielles, et ceux qui concernent les pays bassin du Congo. Ceci s'explique parce que les deux précédentes entités ont une responsabilité écologique partagée, car il existe des éléments extra-africains d'atteinte écologique, et des éléments d'anthropisation ontologiquement rattachés à l'Afrique.

A tous égards, ce sont ces énoncés préalables qui structurent la dynamique des déterminants de la croissance verte en Afrique. Cette dernière est travaillée par les déterminants du dehors, c'est-à-dire ceux des pays industrialisés, et les déterminants du dedans, c'est-à-dire ceux des pays forestiers africains.

Parlant des déterminants du dehors, il faut faire observer qu'au-delà du « grand jeu » (A. Karsenty, 2010) forestier *auquel* se livrent les pays industrialisés en Afrique, une tendance lourde se dégage. C'est que ces derniers sont préoccupés par l'enjeu écologique que représente le massif forestier du bassin du Congo. Au juste, ce dernier regorge une quantité importante de carbone qui lui permet de jouer son rôle naturel de buvard du dioxyde de carbone issu de la pollution industrielle occidentale.

Du reste, la pollution industrielle est dans la plupart des cas, l'une des causes majeures du réchauffement climatique et des incendies, bref de nombre de catastrophes naturelles (F. Gemenne, 2015). La gravité de ces phénomènes écologiques et leur récurrence dans certains pays industrialisés, d'une part, et la difficulté de les résorber à

travers des mécanismes technologiques, d'autre part, ont favorisé le renforcement des mécanismes naturels de régulation écologique.

Dès lors, la protection de l'environnement deviendra le leitmotiv des politiques écologiques des pays industrialisés dont le principe « pollueur-payeur » n'est d'aucun effet probant.

D'autres mesures, assurément plus efficaces, notamment la doctrine de la croissance verte, sous-tendue par le paradigme du développement durable, permettront de mieux gérer les problèmes environnementaux. Ainsi, la protection de la forêt deviendra un enjeu écologique planétaire, car elle est la ressource naturelle la plus à même à atténuer les effets de la dégradation de la couche d'ozone. Au demeurant, des conférences et sommets internationaux seront organisés de par le monde aux fins de vulgariser la doctrine écologique et surtout de présenter les conséquences des atteintes sur l'écosystème. C'est dans cette perspective que se sont tenues la conférence de Rio de Janeiro au Brésil³, celle du Mexique et celle de Copenhague, entre autres (A. Pottier, 2023). Ces rencontres internationales des Nations-Unies sur l'Environnement (J-F Morin & A. Orsinin 2015) vont féconder les politiques de gestion durable des forêts.

Les précédents énoncés analytiques, qui font de l'écologisme un enjeu fondamental pour les pays industrialisés, ne signifient aucunement que les problèmes environnementaux ne concernent que ces derniers. Au contraire, les pays forestiers d'Afrique en sont également concernés, mais à des degrés différents.

³ Elle s'est tenue du 3 au 14 juin 1992.

Parlant à présent des déterminants du dedans, force est de constater que ces derniers sont de nos jours, de plus en plus préoccupants. En effet, si les catastrophes naturelles liées aux atteintes sur l'Environnement ne sont pas observables avec acuité dans les pays forestiers d'Afrique, c'est-à-dire avec la même intensité que dans certains autres pays du monde occidental, d'autres phénomènes écologiques les interpellent.

Il s'agit fondamentalement de la déforestation et du dérèglement climatique. En effet, « à rebours des autres régions du monde, l'Afrique pourrait devenir bientôt le continent de la déforestation, avec la République Démocratique du Congo qui perd plus d'un million d'hectares de couvert arboré par an » (A. Karsenty, 2020, p. 108).

En tout état de cause, la déforestation est au centre de nombre de crises écologiques que connaissent les pays forestiers africains. Elle est le corollaire de plusieurs phénomènes, notamment l'exploitation forestière et l'agriculture itinérante sur brûlis. Et comme le souligne A. Karsenty (2020, p. 108), « en Afrique Centrale, la déforestation est le fait d'une petite agriculture dont l'emprise géographique s'accroît avec la démographie et la volonté de se constituer des patrimoines fonciers ».

Au juste, l'exploitation forestière, comme élément causal de la déforestation, est une activité forestière qui n'intègre pas la dynamique de l'exploitation forestière durable à impact réduit c'est-à-dire celle suivie d'un aménagement.

Dans l'immense majorité des pays forestiers africains, l'arrimage à cette politique de gestion durable des forêts n'est pas opérant. Les politiques d'aménagement des forêts après exploitation n'étant exigées qu'aux exploitants des UFA (F. Ossama,

2007). Les autres exploitants, en l'occurrence ceux qui sont titulaires des petits titres et des ventes de coupe, ne sont pas astreints à un aménagement forestier après exploitation (F. Ossama, 2007).

Ainsi, le phénomène de déforestation reste une préoccupation écologique centrale pour les pays forestiers d'Afrique. Ceci explique d'ailleurs le nombre important d'initiatives sous-régionales visant à faire face à cette crise écologique. Au rang de celles-ci figurent les travaux de la Conférence des Ecosystèmes Forestiers Denses et Humides d'Afrique Centrale, ou de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale. Ces institutions forestières africaines promeuvent la gestion durable des forêts de la sous-région et encouragent le reboisement ou la régénération des forêts.

Il faut cependant relever que des appréhensions existent quant à l'efficacité des reboisements ou autres politiques de régénération des forêts d'Afrique comme alternative à la déforestation. L'entretien avec P. Bigombé-Logo⁴, permet d'avoir certains détails y afférents.

En effet, les appréhensions susmentionnées tournent autour de l'adéquation entre le temps de la régénération des forêts et le temps de la déforestation. La régénération des espèces forestières précoces, à l'instar de l'Ayous, demande en moyenne entre 10 et 15 ans pour atteindre un diamètre exploitable (P. Bigombé-Logo, 2023). En revanche, la régénération des autres espèces, notamment le Moabi, demande une période de 50 ans, pour une régénération naturelle et environ 30 ans pour une

⁴ Expert sur les questions des forêts, par ailleurs, chercheur au Groupe de recherches administratives, politiques et sociales (GRAPS) de l'université de Yaoundé II et directeur du Centre de recherche et d'action pour le développement durable en Afrique centrale (CERAD) à Yaoundé au Cameroun,

régénération artificielle (P. Bigombe-Logo, 2023).

Pourtant, le temps de la déforestation est très court. Le différentiel observé entre les taux de déforestation et la superficie des forêts régénérées dans certains pays forestiers africains est estimé seulement à environ 648.000 ha (FAO, 2000). Ce qui témoigne d'une réelle inadéquation entre la déforestation et la régénération des forêts dans cette zone. D'ailleurs, le couvert forestier du Bassin du Congo est passé de 250,1 à 240,7 million d'ha entre 1990 et 2000, soit un déboisement de 9.400.000 ha (FAO, 2000).

Outre la déforestation à grande échelle, issue de l'exploitation forestière, celle résultant de l'agriculture itinérante sur brûlis est non moins négligeable. Les populations des pays du Bassin du Congo qui sont pour l'essentiel des populations agricoles, coupent un nombre important d'arbres dans les bandes forestières agricoles.

A tous égards, la déforestation est un réel problème écologique dans les pays forestiers africains. Elle est au cœur du phénomène de dérèglement climatique ou de réchauffement de la planète. Et pourtant, le dérèglement climatique est fondamentalement redoutable pour les populations agricoles des pays forestiers africains, car ces dernières développent leurs activités agricoles en fonction des périodes temporellement cultivables, c'est-à-dire lorsque le climat est favorable à cette activité.

Or, le dérèglement climatique bouleverse la climatologie. En conséquence, les populations agricoles, notamment celles des pays forestiers africains qui pratiquent une « agriculture artisanale », seront exposées à des problèmes de crise alimentaire. En effet, la crise alimentaire, comme conséquence du

dérèglement climatique, est parfois au centre de certaines crises sociales dans les pays forestiers d'Afrique. Les événements de février 2008 au Cameroun⁵ en sont illustratifs en la matière.

Au demeurant, les problèmes environnementaux, liés à la déforestation, deviennent un enjeu écologique pour les pays forestiers d'Afrique. Ceci se traduit dans la pratique par la mise en place d'un ordonnancement juridique conséquent dans le domaine des forêts et de la création des aires forestières protégées, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau III : Nombre et superficie des aires protégées des catégories UICN I à VI dans les pays du Bassin du Congo

Pays	Nombre d'aires protégées	Superficie (ha)	Proportion du territoire national (%)
RDC	50	26.314.330	11
CONGO	14	3.513.438	10
RCA	73	17.330.015	28
Cameroun	174	10.437.336	22
Gabon	17	2.431.367	9
Guinée Equatoriale	13	590.955	21
Bassin du Congo	341	57.104.003	14

Source: Observatoire des forêts d'Afrique Centrale, 2008

Somme toute, il ressort de ce qui précède que des déterminants substantiels donnent sens à l'intérêt pour les pays forestiers d'Afrique de s'ouvrir à l'écologie à travers la

⁵ Il s'est agi d'une suite de manifestations sociales, tenues du 25 au 29 février, conséquemment à la vie chère dans ce pays. Ces mouvements ont été qualifiés « d'émeutes de la faim ».

croissance verte. Certes, les économies de ces derniers pays dépendent fondamentalement de la rente forestière, car celle-ci représente la deuxième source de revenu dans les budgets nationaux. Aussi, le secteur forestier se trouve être le deuxième employeur après l'Etat, dans nombre de ces pays.

Par ailleurs, la forêt vivifie les économies locales, notamment des communes forestières de ces pays, à travers des redevances forestières, mais également de manière directe à travers l'exploitation des forêts communales. En outre, les populations riveraines des forêts en question tirent tout aussi partie des fruits économiques induits par l'exploitation des forêts communautaires.

Corrélativement, ce cliché met en saillance deux enjeux vitaux en opposition. Il s'agit de l'enjeu écologique, d'une part, et de l'enjeu économique, d'autre part. Mais, pour un équilibre comparatif, il est idoine de penser des stratégies conciliantes à mêmes de booster une croissance verte forestière non dolosive pour les pays rentiers africains. C'est ce qu'il est convenu d'appeler ici l'écologisme panafricain.

2.2. L'écologisme panafricain : une stratégie de consensus entre écologie et économie

L'écologisme panafricain est une pensée écologique qui intègre la dynamique du consensus des pays forestiers du bassin du Congo entre « écologie et économie » (A. Pottier, 2023), même-si « l'écologie n'est pas un consensus » (F. Gemenne, 2022). En effet, le projet d'un consensus entre « écologie et économie » (A. Pottier, 2023) dans les pays forestiers africains ne peut se magnifier qu'à l'aune d'un écologisme panafricain. Ce

dernier s'entend comme étant une pensée écologique ontologiquement liée aux aspirations africaines en termes de jouissance de leurs ressources naturelles. Autrement dit, l'écologisme panafricain est une pensée écologique africaine basée sur la réalité d'une capitalisation économique et développementaliste à travers ses ressources naturelles.

En tout état de cause, l'écologisme panafricain permet à l'africain de rester dignement « terrestre » (B. Latour, 2022), car « si l'homme tient à sa survie en tant qu'espèce, il lui faut apprendre à s'émanciper des grands paradigmes qui le guident depuis les lumières » (B. Latour, 2022). Or, s'émanciper exige de faire prévaloir ses capacités de « surhomme » au sens de Nietzsche (P. Kynast, 2014). Ainsi, l'écologisme panafricain est, à proprement parler, une philosophie écologique (B. Berthelie, 2023) pragmatique qui prend en compte les enjeux économiques de croissance et de développement des pays rentiers.

En effet, il faut rappeler que l'écologisme panafricain dont il est question ici ne renvoie pas au slogan de l'« Afrique verte », perçu comme une « vision panafricaniste » écologiste de D. Sassou-Nguesso⁶ (C R. Nsimba, 2021). Il s'agit concrètement d'une pensée qui met en lumière les stratégies de capitalisation des ressources naturelles forestières dont regorgent les pays forestiers africains, tout en jetant un regard sur le défi écologique contemporain. Cette perception repose sur deux raisons.

La première est que l'écologisme, et partant la croissance verte, font l'objet des analyses controversées quant à leur portée dans les pays industrialisés. Concrètement, nombre d'auteurs occidentaux (B. Durieu, 2019 ; S.

⁶ Président du Congo, Brazzaville et promoteur du Fonds bleu pour le Bassin du Congo

Furfari, 2021) pensent que l'écologisme « est une idéologie de combat dressée contre l'économie de marché » qui « émerge au cours des années 1970, dans la mouvance de la gauche américaine » (B. Durieu, 2019, 4e C). Pour B. Durieu (2019, 4e C), en l'occurrence parlant de l'idéologie écologiste, « les milieux populaires la rejettent », car il s'agit d'un « hyper-malthusianisme contemporain » qui « récuse la croissance économique quand tout démontre qu'elle est la seule voie de salut » (B. Durieu, 2019, 4e C). A tous égards, la doctrine occidentale qui se positionne contre l'écologisme pose un principe simple. Celui-ci est que « si écologisme rime avec la décroissance, le projet de société ne l'est pas » (A. Vétillard, 2013).

En conséquence, ces développements témoignent à suffisance que l'élément primordial pour ces auteurs n'est autre que l'apologie d'un ultra capitalisme de marché. Celui-ci prône l'industrie de marché et la croissance économique par l'apologie industrielle. Ce qui est visiblement adopté par les politiques qui se tournent plutôt vers les pays forestiers africains pour l'implémentation de l'écologisme à travers l'idéologie de la croissance verte.

La seconde est que, sans fondamentalement œuvrer pour une pollution industrielle nulle ou une politique Carbone zéro dans ces pays, plusieurs initiatives sont plutôt mises en place pour « préserver la forêt africaine » considérée comme un « patrimoine commun mondial ». Ceci, du fait de son pouvoir de consommation du Carbone émis dans les industries des pays développés. D'ailleurs, « il est actuellement reconnu que ces forêts situées dans le bassin du Congo jouent un rôle mondial de premier ordre dans la séquestration du

Carbone grâce à leurs écosystèmes et leurs tourbières ».

Ainsi, et notamment à titre illustratif, « les forêts d'Afrique Centrale ont fait l'objet d'une déclaration de financement de 1, 5 milliard USD pour la période 2021 – 2025 lors de la COP 21 de la CCNUCC qui s'est tenue à Glasgow (Ecosse) en novembre 2021 » (C. Lubini-Ayingweu, 2022).

Corrélativement, les demandeurs en chef de la croissance verte, à savoir les pays industrialisés, mettent au-devant leurs intérêts économiques et relèguent au second plan les enjeux écologiques dans leurs pays respectifs. Mais, comme « notre entrée dans l'anthropogène, cette nouvelle ère géologique caractérisée par l'influence inédite des sociétés humaines sur les cycles naturels de la planète, a de profondes répercussions » (A. Estève, 2024) sur l'équilibre de l'écosystème, l'engagement écologique doit être adopté par l'Afrique. Celui-ci passe indubitablement par un écologisme panafricain qui va, lui-également défendre les intérêts économiques des pays rentiers africains, largement dépendants des revenus liés à l'exploitation des ressources naturelles comme la forêt, sans pour autant méconnaître l'impératif écologique des temps contemporains.

Si tant est que l'écologisme panafricain, dont la systématisation théorique est menée ici, ne peut s'implémenter que si des piliers pragmatiques lui sont accordés, force est de migrer vers cette orientation. Autrement dit, il est désormais question de donner corps aux éléments constitutifs l'écologisme panafricain. De ce point de vue, quelques axes y seront consacrés. Ceux-ci n'ont pour seul déterminant que l'idée d'un consensus entre l'écologie et l'économie.

Le premier élément est celui d'une révolution écologique africaine tournée désormais, et en premier lieu, vers la prévention des problèmes environnementaux connus par les pays forestiers africains. Il s'agit du dérèglement climatique qui impacte directement sur les habitus agricoles des populations et qui induit conséquemment des problèmes de crise alimentaire et de sécurité alimentaire. A ce titre, des études rigoureuses doivent être menées par des cabinets locaux experts en matière de climatologie pour en débusquer les problèmes afin d'y remédier de façon naturelle, c'est-à-dire en mettant à contribution la croissance verte, et donc, l'écologisme.

Le second élément n'est autre que celui lié au consensus pécuniaire des pays industrialisés qui marchandent l'absorption, par la forêt africaine, du Carbone produit par les industries polluantes, tout en exigeant la préservation de cette dernière.

De manière prosaïque, les pays forestiers africains doivent se désolidariser des politiques internationales environnementales structurées autour des principes dolosifs de « pollueur payeur ». Fondamentalement donc, ils doivent s'éviter un paternalisme écologique des pays industrialisés qui prônent la croissance dans les pays du Nord et la croissance verte dans les pays forestiers africains, économiquement dépendants de la rente forestière.

Conclusion

La forêt africaine, lorsqu'elle est analysée à l'aune de la géopolitique de la croissance verte, c'est-à-dire de la dynamique d'une politique planétaire de promotion d'une croissance économique qui tient compte des valeurs écologiques, rend compte d'un véritable dilemme cornélien pour les pays de cette partie du monde. En

effet, la forêt est dans ces pays forestiers du Bassin du Congo un véritable masque à oxygène pour leurs « économies de rente » (C. Rosellini, 2005). Deuxième source financière et deuxième employeur après l'Etat (A. Codou, G. Gibert, 1975), le secteur forestier nourrit en même temps les économies nationales que celles des collectivités locales voire des populations riveraines (H. Ngoumou-Mbarga, 2013 ; 2014).

Mais, l'obtention de la rente forestière est sujette à la déforestation qui, à tout le moins, est une cause avérée du dérèglement climatique. Ce dernier phénomène constitue, à n'en point douter, un problème écologique déstabilisant, car il est à l'origine de certaines crises alimentaires souvent observées dans les pays forestiers du Bassin du Congo, et conséquemment facteur de crises sociales dans ces pays à souveraineté fragile. Autrement dit, « les forêts du bassin du Congo, bien que jouant un rôle important dans la stabilité écologique mondiale, sont aujourd'hui soumises à des fortes pressions » (F R. Kouoh, 2021).

Au demeurant, la croissance verte devient également un défi pour ces pays, même si un débat subsiste quant à sa portée et son ontologie. Pour certains auteurs, en effet, les promoteurs de la croissance verte et de l'écologisme « s'attachent plutôt à sauvegarder le modèle industriel qui est la cause de la catastrophe en cours » (H. Tordjman, 2021). C'est dire que ces derniers pensent la croissance verte comme un véritable outil dolosif au service des pays industrialisés. En revanche, d'autres auteurs qui sont « contre l'écologisme » (B. Durieu, 2019), estiment qu'il s'agit d'une idéologie de décroissance qui se pose comme élément dressé contre l'économie de marché (B. Durieu, 2019). Ils s'insurgent contre l'économie verte portée par la croissance verte. Au juste, celle-ci

met en situation de dilemme les pays forestiers africains.

En effet, ces pays de rente sont tenus de s'arrimer à la nouvelle donne écologique, tout en préservant l'intérêt économique que représente la forêt. Pour ce faire, ils doivent systématiser un concept qui leur anthropologiquement proche. Il s'agit de l'écologisme panafricain. Ce dernier est construit autour d'un ensemble de préceptes théoriques qui rompent avec l'idée politicienne des rencontres internationales sur l'environnement. Il se distance des slogans forgés en Afrique au nom d'une certaine économie verte noyautée dans la pensée écologiste des pays industrialisés défenseurs de la croissance économique pan-capitaliste et négligente de l'enjeu économique des pays forestiers d'Afrique.

Dans sa dynamique pratique, l'écologisme panafricain se construit autour d'éléments bien précis, révolutionnaires et réalistes. C'est donc autour de cette pensée écologique, vue d'Afrique, par l'Afrique et pour l'Afrique forestière, que peut se construire un consensus africain entre écologie et économie. Toute chose qui donne sens à une nouvelle pensée de la croissance verte. Cette dernière migre vers le panafricanisme écologique.

Une question reste pourtant d'actualité, c'est celle de savoir si cette révolution de l'écologisme panafricain peut structurer un panafricanisme écologique assumé par les politiques ?

Bibliographie

- AFEISSA Hicham-Stéphane, 2009, *Ecosophies. La philosophie à l'épreuve de l'écologie*, Editions MF.
- ANCTIL François, DIAZ Liliana, 2016, *Développement durable : Enjeux et trajectoires*, Laval, PUL, 3^e éd.
- ANGOUE Claudine Augée, 2002, « L'exploitation forestière : expansion d'une économie de rente en milieu rural gabonais », *Enjeux*, 12
- ARON Raymond, 1984, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy.
- AVELING Conrad, 2010, *Patrimoine mondial dans le bassin du Congo*, Paris, UNESCO.
- BERTHELIER Benoit, 2023, *Le sens de la terre : Penser l'écologie avec Nietzsche*, Paris, Seuil.
- BIGOMBE LOGO Patrice, 2004, *Le retournement de l'Etat forestier : L'endroit et l'envers des processus de gestion forestière au Cameroun*. Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- BIGOMBE LOGO Patrice, 2010, « La gouvernance des revenus forestiers décentralisés en Afrique Centrale », in *CIFOR*
- BROWN Lester, 2003, *Eco-Economie : Une autre croissance est possible, écologique et durable*, Paris, Seuil.
- CARON Patrick, CHATAIGNER Jean-Marie, 2017, *Un défi pour la planète : Les objectifs de développement durable en débat*, IRD Editions.
- CHEVALIER Jean-Marie, 2013, *La croissance verte : Une solution d'avenir ?*, Paris, PUF.
- CHRISTOPHE Bernard, 2023, *Croissance verte et décroissance : Posons-nous les bonnes questions*, Paris, L'Harmattan.
- CODOU Alain, GIBERT Guy, 1975, « L'exploitation forestière en République Populaire du Congo », in *Cahier d'Outre-mer*, n° 110, -28^e année, Avril-Juin, p. 114 – 136
- CUNY Pascal, 2011, *Etat des lieux de la foresterie communautaire et communale au Cameroun*, Tropenbos International.
- DEMBA Moussa Dembélé, 2015, « Ressources de l'Afrique et stratégie

- d'exploitation », *La Pensée*, 381, p. 29 – 46
- DUBINSKY Fira, 2021, *Le bassin du Congo : Plaidoyer pour la préservation du patrimoine naturel*, Paris, L'Harmattan.
- DUFOING Frédéric, 2012, *L'écologie radicale*, Infouo.
- DURIEU Bruno, 2019, *Contre l'écologisme*, Editions de Fallois.
- ESTEVE Adrien, 2024, *Géopolitique de l'environnement*, Paris, Que Sais-je, 2024
- FAO, 2000
- FERRY Luc, 1992, *Le nouvel Ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*, Grasset
- FRAGNIERE Augustin, BOURG Dominique, 2014, *La pensée écologique : Une anthologie*, Paris, PUF.
- FURFARI Samuel, 2021, *Ecologisme : Assaut contre la société occidentale*, VA.
- GODRON Michel, 2017, *Ecologie et évolution du monde vivant : Les problèmes écologiques actuels*, Paris, L'Harmattan, 3^e éd.
- GORZ André, 1978, *Ecologie et politique*, Paris, Seuil.
- GRANDJEAN Alain, 2021, « Les conditions de la croissance verte », *Responsabilité & Environnement*, 61, p. 122 - 127
- GROSSER Alfred, 1972, *L'explication politique*, Paris, Armand Colin
- GUESNERIE Roger, 2006, *L'économie de marché*, Paris, Le Pommier.
- JACKSON Tim, 2010, *Prospérité sans croissance : une transition vers une économie durable*, De Boeck-Etopia.
- KARSENTY Alain, 2010, « Le nouveau « grand jeu » économique en Afrique et l'avenir des réformes de la gouvernance du secteur forestier », in *CIFOR*, p. 85 – 106
- KARSENTY Alain, SALAU Sheu, 2023, « Incitation fiscale pour une meilleure gestion des forêts et une production agricole zéro-déforestation en Afrique Centrale et de l'Ouest », *International Forestry Review*, 25,1, p. 1 – 19
- KARSENTY, Alain, 2020, « Géopolitique des forêts d'Afrique Centrale », *Hérodote*, 179, p. 108 – 129
- KOUOH Franck Roger, 2021, *Gestion durable des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo : Essai d'analyse des cadres de l'action de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)*, Editions Universitaires Européennes.
- KRESSMANN Gil, 2020, « Contre l'écologisme : Bruno Durieu », in *Paysans et Société*, 2020, 379, 1, p. 51 – 52
- KYNAST Pierre, 2014, *Le surhomme de Friedrich Nietzsche : Une introduction philosophique*, Books On Demand.
- LACOSTE Yves, 2001, *Ecologie et géopolitique*, Paris, Hérodote.
- LANCE Claude, 2013, *Respiration et photosynthèse : Histoire et secrets d'une équation*, EDP Sciences.
- LARA Pauline, LEMELLE Jean-Pierre, 2010, *La coopération française dans le secteur forestier du Bassin du Congo sur la période 1990 – 2010*, Paris, AFD
- LATOURET Bruno, 2022, *Comment habiter la terre ?*, Les Liens qui Libèrent.
- LIBAERT Thierry, GUERIN André-Jean, 2008, *Le développement durable*, Paris, Dunod.
- LOROT Pascal, 1999, *Histoire de la géopolitique*, Paris, Economica.
- LUBINI AYINGWEU Constantin, 2022, *Forêts secondaires du Bassin du Congo*, Editions Universitaires Européennes

- MAILLET Pierre, ROLLET Philippe, 1998, *La croissance économique*, Paris, PUF
- MBARGA Narcisse Lambert, 2002, « L'exploitation des ressources forestières au Cameroun : entre raison d'Etat et raison marchande », in *Enjeux* n° 12
- MIGRIN Gérard, 2013, *Voyage en Afrique rentière : Une lecture géographique des trajectoires du développement*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- MOMBO Jean Bernard, 2002, « La ressource forestière au Gabon : une économie de rente en quête d'industrialisation et de gestion durable », in *Enjeux*, n° 12
- MORIN Edgar, 2014, *La méthode : La connaissance de la connaissance*, Tome 3, Paris, Seuil
- MORIN Jean-Frédéric, ORSINI Amandine, 2015, « Sommets des Nations Unies : Entre environnement et développement », in *Politique Internationale de l'Environnement*, 2015, p. 139 – 156
- MORTON Imothy, 2019, *La pensée écologique*, Zulma
- MUKULUTAGHE Jean, 2020, *L'impact de la forêt du bassin du Congo sur l'effondrement planétaire*
- NGOUMOU MBARGA Hubert, 2013, « La gestion des forêts communautaires face au défis de la pauvreté et du développement rural », in *Revue Electronique en Sciences de l'Environnement*, 13, 3
- NGOUMOU MBARGA Hubert, 2014, *L'action collective locale et la gestion des forêts communautaires : cas des communautés rurales de Djoum au Sud Cameroun*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Bordeaux-Montaigne
- NSIMBA Chrit Risnet, 2021, *Afrique verte : Vision panafricaniste de Denis Sassou Nguesso, Défenseur invétéré de l'Environnement*, Paris, L'Harmattan.
- OSSAMA François, 2007, *Le cadre juridique des forêts et de l'Environnement au Cameroun : Recueil de textes*, RIDDAC.
- PATRICK Valérie, 1997, *La révolution industrielle*, Paris, Folio.
- PEYA Michel Innocent, 2021, *Le bassin du Congo, Monde sans lui, monde sans vie*, Paris, L'Harmattan.
- POTTIER Antonin, 2023, *Concilier économie et écologie : Les textes fondateurs du Centrez International sur l'Environnement et le Développement*, Presses de Ponts.
- RAMBAUD Alexandre Pierre, RICHARD Jacques, 2021 *Philosophie d'une écologie anticapitaliste : Pour un nouveau modèle de gestion économique*, Laval, PUL.
- REBILLARD Julien, 2008, *La croissance verte : Comment le développement durable peut générer le profit*, Alban Editions.
- ROSELLINI Christine, 2005, « La répartition de la rente pétrolière en Afrique Centrale : Enjeux et perspectives », *Afrique Contemporaine*, 216, p. 125 – 138
- ROSIERE Stéphane, 2001, « Géographie politique, géopolitique et géostratégie : Distinctions opératoires », *L'Information Géographique*, 65, 1, 2001, p. 33 – 42
- ROTILLON Gilles, 2019, *Economie des ressources naturelles*, Paris, La Découverte, 3^e éd.
- SMOUTS Marie-Claude, 2008, *Le développement durable*, Paris, Armand Colin.
- SONWA Denis Jean, 2014, *La forêt du bassin du Congo et l'adaptation aux changements climatiques*, Paris, Karthala
- TEYOMNOU Mathieu, 2019, *L'Afrique face aux défis de la dégradation de*

l'Environnement et du réchauffement climatique de la planète : Comprendre et agir, Tome 1, Paris, L'Harmattan

THUAL François, 1996, *Méthode de la géopolitique : Apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses.

TORDJMAN Hélène, 2021, *La croissance verte contre la nature : Critique de l'écologie marchande*, Paris, La Découverte.

VETILLARD Alban, 2013, *Croissance et écologie : Concilier l'homme avec la société de demain*, Sang de la Terre.

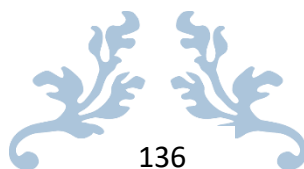
WEBER Max, 1991, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Poclet.

WELL Herbert George, 2021, *Le nouvel ordre mondial*, Culture & Racines.

Numéro 011 Décembre 2023
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°011 Décembre 2023